

BUXIÈRES-LES-MINES

Bienvenue dans notre commune !



Mairie

30 avenue Henri Pontet
03440 Buxières-les-Mines
04 70 66 00 11
mairie@buxiereslesmines03.fr
mairie-buxiereslesmines.fr

Lundi, mardi, mercredi :
8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Jeudi : 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30



*Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune !
Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.*

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Marie-Annick BORAU
Laurence BOURDERE
Secrétaires de mairie



Elodie PREVAULT
Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Brigitte OLIVIER
Maire
Conseillère communautaire déléguée en charge du plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat



François ENOUX
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la politique d'accueil, de la santé et de la communication



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Alors bienvenue les questions !

Contactez le guichet unique du Relais Petite Enfance qui vous orientera vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- Information sur les modes de garde
- Permanences administratives
- Animations dans les communes



Relais Petite Enfance

SERVICE
ITINÉRANT

06 61 38 84 10 - 06 98 62 12 95 • rpe@ccbb.fr

Assistants maternels à domicile à Buxières-les-Mines et Maison d'Assistants Maternels « MAM Pirouette cacahuète » à Ygrande (renseignements auprès du Relais Petite Enfance)



MA DIFFÉRENCE
EN BOCAGE

Ma Différence en Bocage

SERVICE
ITINÉRANT

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.

Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques. **07 64 35 62 36 • s.navetat@ccbb.fr**

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL BUXIÈRES-LES-MINES - YGRANDE

École maternelle de Buxières-les-Mines (PS) - 04 70 66 02 65

École maternelle et primaire d'Ygrande (MS, GS, CP, CE1) - **04 70 66 30 81**

École primaire de Buxières-les-Mines (CE1, CE2, CM1, CM2) - **04 70 66 02 18**

Cantine sur place dans chaque commune

Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20 et de 16h à 18h

Accueil de loisirs à Buxières-les-Mines - 06 43 00 36 41 -

centredeloisir03@gmail.com

Collège Emile Guillaumin à Cosne d'Allier (15 min) - **04 70 07 51 44**

Lycées : Agglomération de Moulins (35 min) et agglomération de Montluçon (45 min)

Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.



Gratuité des transports scolaires en Allier pour l'ensemble des élèves scolarisés en primaire, dans l'école de secteur.



SANTÉ

Infirmiers : Buxières-les-Mines, Saint-Hilaire

Pharmacie : Buxières-les-Mines

Médecins : Buxières-les-Mines, Bourbon l'Archambault

Masseurs-kinésithérapeutes : Buxières-les-Mines, Bourbon l'Archambault

Dentistes : Bourbon l'Archambault, Cosne d'Allier

Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure et CH de Montluçon

Transport VSL : Buxières-les-Mines



COMMERCE ET SERVICES

RETROUVEZ LES COMMERCE, SERVICES ET PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR :



COMPTOIR
DU-BOCAGE.FR



Agence postale communale (en mairie) : lundi, mardi, mercredi de 8h30-12h00 et 14h00-17h00, jeudi : 8h30-12h00 et vendredi 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00.

Marché : le mercredi matin de 9h à 12h30.

“ Vous vous installez ! ”

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr.

Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Office de Tourisme du Bocage

Bourbonnais, place de l'Hôtel de Ville -
03160 Bourbon L'Archambault
04 70 67 09 79
contact@tourisme-bocage.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



La Communauté de Communes du
Bocage Bourbonnais est sur



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères individuelle ou conteneurs collectifs (Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris) : **le mardi les semaines paires**. **Tri sélectif** (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.

le mardi les semaines impaires.

Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

Composteurs déchets alimentaires

SICTOM DE CÉRILLY

22, avenue de la Vigne au bois, Route de Moulins, 03350 Cérilly
04 70 66 21 51 - www.sictom-secteur-cerilly.fr



Pour accéder à la déchetterie, un enregistrement préalable est obligatoire. Centralisation demande de carte auprès de la mairie avec justificatif de domicile.

DÉCHETTERIE DE COSNE D'ALLIER

Champs de l'étang
03430 COSNE D'ALLIER
04 70 07 53 70
www.sictomrm.com



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le **SIVOM** 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM Nord Allier

7 lotissement Les plantes, 03210 Saint-Menoux
04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 Bourbon L'Archambault
Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.
04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr



MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation France Travail, accès en visio aux services CPAM et CARSAAT...

Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES